



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections professionnelles

Question écrite n° 9444

Texte de la question

M. Jacky Darne attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le faible taux de participation des électeurs aux élections prud'homales. Il fait l'hypothèse qu'une certaine démotivation des électeurs est due au système d'inscription et d'élaboration des listes. En effet, les salariés ne savent pas où ils sont inscrits - lieu de domicile ou lieu de travail ? Il a été relevé de nombreuses omissions au cours du scrutin du 10 décembre 1997. A titre d'exemple, dans la commune de Rillieux-la-Pape la polyclinique emploie 220 salariés, et seuls 115 ont été inscrits par le tribunal d'instance. Il lui demande si les communes ne devraient pas pouvoir assurer l'organisation totale du scrutin de la même façon que pour les élections politiques.

Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, un fort taux d'abstention a été enregistré lors du dernier scrutin prud'homal du 10 décembre 1997. Ce constat a conduit Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité à initier, en concertation étroite avec les partenaires sociaux, une réflexion de fond portant à la fois sur les causes de ce phénomène et sur les réformes à mettre en oeuvre pour remédier à cette situation. Mme la ministre a en outre exprimé la volonté de voir déposé à l'issue de cet examen un projet de loi réformant l'organisation du scrutin prud'homal. Ce projet pourra viser aussi bien les règles juridiques qui président à la préparation du scrutin que son organisation pratique. C'est dans ce cadre que seront examinées les mesures visant à faciliter le vote des électeurs et, notamment, les mesures améliorant la qualité des listes électorales.

Données clés

Auteur : [M. Jacky Darne](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9444

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 1998, page 512

Réponse publiée le : 7 septembre 1998, page 4931